

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Italie.

Rome, le 16 août 1865.

Tandis que les mille voix de la presse anti-catholique se plaisent à entretenir le public de la prétendue immobilité de la cour de Rome, le gouvernement pontifical, au contraire, avec ce calme et cette placidité dont il ne se départit jamais, est à la veille de faire un de ces pas qui marquent dans la vie des nations et décident quelquefois de leur avenir.

Déjà, il y a quelques jours, nous avons vu le saint Pontife tenter un nouvel effort pour restituer aux peuples italiens leurs pasteurs et leurs guides spirituels.

Aujourd'hui, c'est encore le cœur du Pontife, mais c'est surtout le génie du Souverain qui, dans sa sollicitude pour ses sujets, veut pourvoir au présent et assurer l'avenir.

En effet, tels que la politique de l'Europe les a laissés ébrécher, les États romains semblent ne pouvoir plus vivre que d'expédients et au jour le jour.

Six cent mille sujets à peine, une frontière ennemie les étreignant de tous côtés, un commerce presque nul, une agriculture qui manque de bras, des charges écrasantes, un budget très faible, voilà aujourd'hui les fleurons ou plutôt les épines de la couronne pontificale.

Mais le grand cœur de Pie IX ne se laisse pas troubler par des obstacles humains si grands et si nombreux qu'ils paraissent être.

La terre semble manquer sous ses pas, le renchérissement des denrées, la disette, la misère, l'émeute semblent se presser aux portes de Rome. Mais le Saint Pontife a jeté un regard sur l'horizon. Il a vu une partie de ses États baignés par les flots de la Méditerranée, et il a senti se réveiller dans son âme une pensée longtemps caressée, celle de doter Rome d'un grand port et d'ouvrir à ses sujets les larges voies du commerce maritime, du commerce mondial, comme disent les Italiens.

Jamais l'heure ne fut plus propice; toutes les villes méditerranéennes s'agitent sous le pressentiment de destinées nouvelles, grandioses, indescriptibles, car le canal de Suez doit rendre à la Méditerranée son antique prépondérance, et en faire de nouveau le grand réceptacle du commerce de l'univers.

Déjà, pour répondre tant aux besoins issus de la conquête d'Alger que pour pourvoir à l'avenir, Marseille a quintuplé ses ports et n'en restera pas là; déjà Gênes, Livourne agrandissent les leurs. Déjà Brindes demande, à ses nouveaux maîtres l'Or qui doit lui rendre son antique renommée; déjà Alexandrie d'Égypte creuse de nouveaux bassins alors que les Anglais vont canaliser l'Oronte jusqu'à Antioche, plus loin même, afin de se mettre en contact immédiatement avec les immenses caravanes que sillonnent la splendide vallée de l'Euphrate.

Or, il est un point de la côte italique qui se trouve juste à égale distance des colonnes d'Hercule et du canal de Suez; ce point que le compas indique, l'histoire en a, pendant des siècles, démontré l'importance et la renommée d'Ostie, d'Ostie royale, républicaine, impériale, les splendeurs du port de Claude et de Trajan, l'incroyable amoncellement d'hommes et de richesses que cette terre a portés, tout indique, tout confirme que l'embouchure du Tibre, que ce point qualifié du nom si caractéristique de "port de Rome", est le noeud vital de tout le réseau méditerranéen et doit, par la seule force des choses, redevenir ce qu'il fut si longtemps: l'entrepôt général et le régulateur du commerce de l'Afrique avec l'Europe, de l'Orient avec l'Occident.

Rendre à Rome son ancien port, ressusciter cette Rome maritime qui fut la plus magnifique expression du commerce de l'antiquité, c'est ouvrir à la Rome moderne une source de grandeur et de prospérité nouvelles, c'est appeler, c'est faciliter, c'est hâter le repeuplement de cette terre que sa trop grande fécondité seule rend malsain et sur bien des points inféconde, de cette terre qui ne demande que le travail de l'homme pour transformer en bienfaits et en richesses les sources actuelles de la redoutable *mararia*.

Ressusciter le port de Rome, c'est, dans un avenir aussi prompt, doter la campagne romaine de dix millions d'agriculteurs, c'est faire reflourir en même temps les autres ports de la côte: Civita-Vecchia, Porto d'Anzio, Terracine; car le commerce, loin de se circonscrire, tend toujours à s'étendre. Ressusciter le port de Rome, c'est enrichir les Romains, c'est permettre un prochain équilibre du budget pontifical, c'est faire vivre les États romains d'une vie propre, autonome, nationale, c'est constituer sérieusement, en face des annexions, une nation romaine, et assurer à jamais la dignité et l'indépendance du trône pontifical.

Voilà ce que rêve le souverain, voilà l'avenir que veut pour ses États, pour sa Rome, le roi des Romains! Mais le Pontife a vu plus loin encore. Au-dessus de la juste ambition du monarque qui veut communiquer librement avec toutes les nations, et qui lui pousse à souhaiter que des navires promènent le pavillon romain sur toutes les mers, le Pontife a senti dans le commerce un lien des plus puissants pour consolider le faisceau catholique, et un élan énergique auxiliaire pour les missionnaires de l'Église et pour ses apôtres.

Chef d'une religion qui est venue sanctifier sur terre le travail, s'il a toujours accordé son appui aux œuvres du travail, peut-être lui tardait-il de manifester plus énergiquement ses sympathies par quelque grand acte, éclatant, décisif. Ressusciter le port de Rome, autoriser une nombreuse flotte à porter le pavillon pontifical et à transporter par tout l'univers les mille pro-

duits de l'industrie humaine, convier tous les peuples, toutes les nations à venir faire librement le commerce dans ses États, ce ne serait pas seulement reconstruire, en quelque sorte une nation romaine, ce vœu si énergiquement exprimé par les catholiques de tous les pays; ce serait encore verser les bénédictions d'en haut sur les œuvres de l'énergie et du travail de l'homme, sur les produits de la science et de l'industrie, ce serait prouver une fois de plus que l'Église, qui compatit à toutes les douleurs, sait aussi comprendre toutes les grandeurs et les grandir encore, les embellir en s'y associant.

Depuis quelques années, un honorable et habile ingénieur romain, M. Philippe Costa, étudiait sur place le plan d'un vaste port à l'embouchure du Tibre; aujourd'hui, ses études sont terminées. Saisi de la question, éclairé par un avis préalable des hommes compétents, et heureux de seconder les hautes pensées du Saint-Père, le conseil des ministres a admis en principe l'ouverture du port, et doit très prochainement statuer définitivement sur cette importante affaire.

Déjà les Romains sont dans la joie et se félicitent de voir une telle œuvre dirigée par un Romain que des travaux hydrauliques antérieurs recommandaient tout particulièrement à l'attention du gouvernement.

Le port s'ouvrira sur la pleine mer, dans les conditions les plus favorables pour l'entrée comme pour la sortie. Le chenal aura cent mètres de largeur, et sa profondeur sera de 8 à 9 mètres; le port affectera la forme d'un grand canal maritime, et les quais de débarquement se développeront sur une longueur de quatre kilomètres. On assure que le port de Rome pourra être ouvert au commerce dans le mois d'octobre 1866.

Pays-Bas.

Au mois de septembre prochain, la ville de Bois-le-Duc verra s'accomplir dans ses murs une grande solennité religieuse qui depuis la réforme n'a plus eu lieu. Mgr Zwisszen, archevêque d'Utrecht et administrateur apostolique de Bois-le-Duc, a convoqué un concile provincial auquel prendront part les évêques de Harlem, de Breda et de Breda et les autres évêques ecclésiastiques qui ont droit d'assister, suivant les lois ou coutumes canoniques, à ces assemblées. De nombreuses questions touchant la doctrine ou la discipline ecclésiastique seront traitées dans cette auguste réunion. En attendant dans toutes les paroisses, des prières publiques vont être ordonnées pour demander la bénédiction céleste sur les travaux du concile.—(Le Monde, 16 août.)

Angleterre.

Nous lisons dans le *Spectator* du 19 août: "Les bureaux de santé sont tout en émoi et se remuent à l'envi, mais il est bien tard à ce moment pour ordonner des améliorations sérieuses, et la seule chose qu'on puisse faire, c'est de répéter au peuple ces trois grandes vérités: 1° que le choléra n'est point contagieux et qu'une panique menant à l'abandon des malheureux atteints par le fléau est non-seulement une absurdité, mais une lâcheté; 2° que les meilleurs préservatifs, avant que le mal n'existe, sont une propreté excessive, une ventilation bien entendue et l'eau pure; que les moyens de guérison, les plus sages, quand le danger est arrivé, sont l'usage libéral du chlorure de chaux et du lait de chaux; 3° que les seuls remèdes qu'il soit prudent d'administrer avant la venue du docteur sont un verre d'eau-de-vie ou un quart de grain de morphine. Ce sont les palliatifs les plus efficaces que l'on emploie dans les Indes. Peut-être ne guérissent-ils pas le malade, mais ils préviennent cette terrible prostration des nerfs qui précipite tellement les progrès de la maladie."

Provinces danubiennes.

On lit dans le *Fremdenblatt* de Vienne:

"Les nouvelles de Bucharest sont assez sérieuses; leur importance et la crise qui se prépare dans les Principautés danubiennes sont encore rehaussées par les nouvelles qui nous parviennent de la part d'un homme fort versé dans les affaires de ce pays-là et qui paraissent justifier la présomption que le mouvement dans les Principautés émane d'un plan de révolution à ramifications très étendues, embrassant la Bosnie, la Bulgarie, la Serbie, où il fera probablement sentir bientôt ses effets. Quant à la Serbie en particulier, nous recevons sur sa situation politique les communications positives suivantes: "A votre récente communication touchant le divorce résolu du prince et de la princesse de Serbie, se rattache le fait que le prince Michel a rappelé de Paris, où il regoit son éducation, le jeune Milen Obrenovich, âgé de dix ans, le fils de son neveu et, outre le prince, seul porteur du nom d'Obrenovich. Cet enfant a passé hier par Vienne accompagné de son précepteur, se rendant à Belgrade. Nous apprenons que le but de ce rappel est l'adoption du jeune Milen par le prince; ce plan subsiste depuis longtemps et il est activement poussé par la mère de Milen, qui est la fille du ministre valaque Katardju et la mère aussi du gargon dernièrement adopté par le prince Couza. On dit qu'à cet effet serait convoqué pour le 8/20 septembre une skupschtina où la question de la succession serait réglée par un acte d'adoption, de sorte que

si le prince ne laissait pas d'héritiers légitimes mâles, son fils adoptif Milen monterait sur le trône de Serbie; en cas de minorité, une régence gouvernerait en son nom et serait soldée en partie par la liste civile. Une autre partie de la liste civile serait affectée à l'éducation complète du jeune prince, le reste allouerait dans la caisse de l'Etat jusqu'à sa majorité.

"Il est fort douteux que la Sublime-Porte ottomane et les puissances garantes donnent leur assentiment à ce plan. Du reste, des complications pourraient naître d'ailleurs. Le prince Michel, et plus encore les membres de son gouvernement, se sont rendus fort impopulaires dans le pays; la parti des Karageorgowich expulsés, gagne chaque jour en influence et en partisans. Cette fâcheuse situation recèle le danger que le prince Michel, voulant imposer le silence aux dissensions intérieures et au mécontentement, pourrait avoir recours au moyen de déclarer la guerre de l'annexionnement complet de la Serbie de la nomination turque, d'autant plus qu'il ne manquerait pas d'alliés en Bulgarie, en Bosnie, en Herzégowine et dans le Monténégro."

Russie.

On lit dans la *Gazette de la Bourse* de Saint-Petersbourg:

"Peu nous importe que la carte de l'empire d'Autriche se transforme par l'annexion des Principautés et que la France reprenne la frontière du Rhin; cette question intéresse bien plus l'Allemagne que la Russie. Quant aux empiétements de la Prusse sur l'Elbe, nos intérêts sont identiques à ceux des Anglais, et le gouvernement britannique ne permettra sans doute pas que la Baltique devienne un lac allemand. "Il faudrait que l'Angleterre prit ombra-ge de nos progrès dans l'Asie centrale pour faire des concessions aux Prussiens et nous susciter ainsi des rivaux dans la Baltique. "Les réductions des troupes russes, qui ont été ordonnées par ukase, en date du 8 août, ont déjà commencé. Le camp militaire établi à Krasnoe-Selo, près de Saint-Petersbourg, où 96,000 hommes sont réunis, a été levé ces jours-ci, et des congés très-nombreux ont été donnés. L'*International* déclare tenir de bonne source que l'armée sera réduite d'un tiers, et que le déficit du budget sera considérablement diminué."

Chine.

On écrit de la Chine à la *Semaine religieuse* de Sens: "Mgr Delaplace, évêque et vicar apostolique du Tché-Kiang, vient de recevoir de l'empereur de Chine une illustre distinction.

"En récompense des services qu'a rendus Monseigneur dans l'expédition des rebelles de la province de Tché-Kiang, Sa Majesté impériale lui a envoyé le médaillon d'or et celle d'argent, quelques pièces de belle soie, ainsi que quelques bagues à tabac. Cette distinction, réputée insignifiante dans ce pays, est bien méritée par notre vénérable évêque; car, dans ces temps de trouble et de révolutions, non-seulement il a rendu de grands services aux chrétiens, mais aussi aux malheureux païens. Si le corps franco-chinois a été établi sur un si bon pied et a pu expulser les rebelles de la province, c'est grâce surtout aux conseils de Sa Grandeur, qui a voulu elle-même se faire amonier de ce corps pendant plusieurs mois: c'est elle aussi qui ménage les bons rapports des officiers français au service des Chinois avec les autorités jalouses de ce pays; en un mot, Sa Grandeur a bien mérité de l'empire *celste*, et tout le monde a applaudi à cette récompense.

"Déjà plusieurs villes du district de Ning-Po avaient, l'année passée, devancé l'Empereur, et avaient envoyé à Sa Grandeur de magnifiques présents avec un dais orné d'emblèmes et d'inscriptions pour attester leur reconnaissance. Vous voyez par là que les Chinois commencent à se montrer un peu reconnaissants; je pense que cela durera autant de temps qu'ils auront besoin de nous; mais lorsqu'ils pourront en passer, ils auront bientôt repris leur ancienne tactique."

Une Lettre de M. Berryer.

Des habitants de Nancy, légitimistes par le plupart, viennent de publier une brochure intitulée: *Projet de décentralisation*. Voici une lettre d'adhésion à ce projet, de M. Berryer:

Monsieur, J'ai reçu communication du *Projet de Décentralisation* que vous venez de publier de concert avec plusieurs de vos amis, aussi bien intentionnés que sérieux et éclairés. Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur l'ensemble de cet écrit et sur les développements que vous avez donnés à vos convictions relatives aux nombreuses questions que ce sujet embrasse. Je ne saurais discuter ici les diverses parties d'un aussi important travail, mais je peux vous assurer que je l'ai lu avec une grande satisfaction, et qu'en partageant vos vues générales, je désire à tous égards que votre œuvre devienne l'objet d'études approfondies pour les esprits loyalement occupés et jaloux des destinées de la France.

Dans ce pays, la succession rapide et violente des révolutions a anéanti les institutions qui s'y étaient enracinées, développées, et modifiées, durant quatorze siècles, suivant le besoin des temps. La chaîne des traditions a été brisée; toutes les croyances sont ébranlées, les dévouements éternels ou trahis; tout lien des

intelligences est rompu. Désormais, sans expérience, elles sont le jouet de la lutte des théories les plus diverses et les plus téméraires; l'esprit de communauté, l'esprit social n'inspire plus les conduites, et le vrai patriotisme, culte généreux du bien public, est traité de chimère ou de duperie.

Interroger le suffrage universel d'un peuple tombé en cet état, c'est faire appel à l'indifférence politique, aux rancunes privées, aux cupidités jalouses à toutes les passions égoïstes; c'est demander les forces de la raison et de l'opinion publique aux faiblesses d'un individualisme inquiet et soumis à des commandements qui ne sont pas dictés par l'intérêt général.

Vous cherchez des remèdes à d'aussi grands maux, et vous avez raison de penser que pour essayer de rendre la vie à l'esprit national, il faut reconstruire dans leur légitime autorité et dans leur nécessaire indépendance, les établissements générateurs de toute société durable: la famille, la commune, les agrégations de municipalité dans les grandes divisions territoriales dont le faisceau est l'unité même de l'Etat. Unir à tous ces degrés les citoyens dans l'étude et le gouvernement des intérêts locaux, c'est les former à la connaissance et les disposer au service des intérêts généraux de la nation.

L'enseignement nous est donné par la sage et puissante Angleterre. La pratique dans les bourgs, les cités, les provinces, des libertés administratives, rend le peuple, affranchi de tutelle, capable et digne de jouir des libertés politiques.

Que de semblables "projets de décentralisation" soient réalisés chez nous avec résolution et bonne foi, ils ne feront rien perdre à notre pays des immenses avantages de son unité gouvernementale, et point ne manqueront pour la commune patrie les serviteurs dévoués avec orgueil et amour à ses prospérités comme à sa gloire.

Veillez agréer, monsieur, les sentiments affectueux dans lesquels j'unis mes vœux aux vôtres et suis cordialement votre obéissant serviteur.

BERRYER.

Les fêtes de Cherbourg.

On écrit de Cherbourg, le 15 août, à la France:

"Comment trouver assez de calme pour faire son métier de chroniqueur au milieu de ces soixante mille curieux qui courent dans les rues, se précipitent sur les quais, assiègent les embarcations, prennent à l'abordage les plus gigantesques vaisseaux tout aussi bien que les plus petits bâtiments, se conçoient, se pressent, s'étonnent, questionnent, applaudissent, blâment? Comment mettre un peu d'ordre, dans ses idées, lorsque la tête est brisée par les bruits de la foule et des canons? Heureusement, le contre-amiral La Roncière Le Noury m'a fait l'honneur de me comprendre au nombre des invités que sa chaloupe à vapeur va conduire à bord du *Magenta*, à l'artimon duquel flotte son pavillon de commandant en chef.

"Nous quittons les jetées de granit, qui semblent menacer de crouler sous la foule; nous traversons la rade, laissant à droite et à gauche les yachts anglais, nos hôtes depuis plusieurs jours, nous passons à l'arrière de la *Reine Hortense*, qui porte au grand mât le pavillon du ministre de la marine. Un quart d'heure après notre départ, nous sommes reçus à la coupée par le commandant du *Magenta*, le capitaine Le Bris.

"A l'arrière, la baronne La Roncière Le Noury nous fait ce charmant accueil qu'on est si certain de toujours trouver auprès d'elle, et chacun alors, les saluts, les poignées de main échangées, s'oriente, cherche à se placer pour mieux voir. Ma bonne fortune me fait reconnaître Durand-Brager, déjà le crayon à la main, pendant que son habile photographe, M. Bondouneau, installe sur la digue, se dispose à pointer sur l'escadre anglaise ses inoffensifs canons.

"Le temps est incertain et même menaçant. Mais à midi, il devient splendide. Une jolie et belle brise du sud ouest a chassé les nuages, le soleil brille, et nous pouvons compter dans le nord l'escadre anglaise naviguant par division.

"Cependant il est quatre heures, et nos invités sont encore à plus de six milles du mouillage; ils ont contre eux le vent et la marée, et ne pourront être au milieu de nous avant six heures du soir. Mais le spectacle de la rade et du *Magenta* permet d'attendre patiemment.

"Des bateaux à vapeur de Saint-Malo, de Caen, du Havre, d'Angleterre, sont venus à Cherbourg pour promener en mer les infatigables voyageurs des trains de plaisir. Chargés à conler bas, pavoisés, bruyants, curieux, ils sillonnent la rade en tous sens, crachant la saie, inclinant leurs panaches noirs, évitant adroitement les mille embarcations à la voile et à l'aviron qui vont et viennent des bâtiments à la terre. La *Flandre*, l'*Héroïne*, tous les navires sur rade sont, comme le *Magenta*, chargés d'invités. L'*Emeraude*, de la marine royale belge, et les corvettes italiennes, sont également envahies.

"Le coup d'œil que présente le pont du *Magenta* est charmant. Les matelots semblent avoir disparu. Les chemises de laine ont fait place aux plus brillants uniformes, aux plus gracieuses toilettes.

De jeunes et jolies femmes, crânement coiffées de coquets chapeaux de marin qui leur vont à merveille, et avec un petit air décidé tout à fait de circonstance, se promènent de l'avant à l'arrière comme de vieux loups de mer, escortées par les officiers du bord, dont la galanterie ne se lasse pas. Le Sénat, l'armée, la magistrature, la finance semblent s'être donné rendez-vous sur le *Magenta*. Je reconnais le général Meslin, député de la Manche; le baron de Bourquey, notre ancien ambassadeur à Constantinople; M. le sénateur Larabit, M. de Blosserville, conseiller général du département de l'Eure; puis je cherche un instant le nom d'un uniforme étincelant de broderies, où les ancrs dominent, enlissés de décorations. C'est Gudin qui est revêtu de cet uniforme. Il le porte par autorisation spéciale, me dit-on. C'est un passe-port qui doit ouvrir tout passage à notre grand pointre. Son talent n'avait guère besoin de passe-port.

"Les visiteurs arrivent toujours, aussi je ne quitte plus Durand-Brager, qui, embarqué officiellement, a des privilèges dont j'ai l'indiscrétion de prendre ma part, afin de m'emparer d'un bon poste d'observation.

"Nous pouvons enfin distinguer les vaisseaux anglais. L'*Osborn* et l'*Enchantress* ouvrent la marche. L'*Enchantress* porte à son grand mât le pavillon rouge de l'amirauté. A 3 milles de terre, le vaisseau à deux ponts l'*Edgar* salve de 19 coups de canon en hissant le pavillon français, et le *Magenta* rend le salut.

"Les regards ne quittent plus nos voisins; l'amiral La Roncière s'est rendu, lui, à bord de la *Reine Hortense*. L'*Osborne* et l'*Enchantress* entrent les premiers en rade par la passe de l'Ouest.

Toute l'escadre française a ses hommes sur les vergues, et au moment où l'*Enchantress* passe par le travers du *Magenta*, au cri de *Vive l'Empereur!* trois fois répété avec enthousiasme par les équipages, le *Magenta* salve de dix-neuf coups de canon. L'*Edgar* rend le salut, tout en continuant sa route vers le mouillage. La rade couverte de fumée, frémissante, légèrement agitée par la brise, offre un tableau saisissant qui fait tressaillir de joie Durand-Brager, dont le crayon court sans s'arrêter un instant.

"L'*Achille*, un des plus grands et des plus beaux bâtiments de l. marine anglaise, mouille le quatrième et salve gaillamment la France de l'air national de la *Reine Hortense*. Vient ensuite le *Royal Sovereign*, avec ses quatre tourelles et ses canons de 150, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

"Puis enfin l'*Edgar* salve la terre de vingt et un coups de canon, qui lui sont rendus par les forts, et toute l'escadre anglaise trouve sa place dans cette rade sans rivale, dont Napoléon Ier avait si bien pressenti l'avenir, en disant qu'il voulait y renouveler les merveilles de l'Égypte.

"Cette première journée avait dignement commencé les fêtes, mais malheureusement, ce matin, le beau temps nous a fait défaut, la pluie n'a pas cessé de tomber. Les salves de la rade et des forts n'en ont pas moins retenti en l'honneur de Sa Majesté. La revue a été brillante; je sors de l'église métropolitaine, l'abbé Coqueran officiant; toutes les autorités du pays assistaient au *Te Deum*. Le premier lord de l'amirauté, le duc de Somerset, et son état major; S. Exc. le ministre de la marine; le vice amiral Dupouy, préfet maritime; le contre-amiral La Roncière, tous les commandants de terre et de mer y assistaient, entourés d'une foule recueillie et compacte que l'Église pouvait à peine contenir.

"Le temps semble vouloir devenir moins mauvais, et peut-être ce soir pourra-t-on mieux voir du tableau féérique de tous les navires pavoisés en l'honneur du 15 août."

On écrit de Cherbourg, le 16 août, à la France:

"Ainsi que je l'espérais en terminant ma lettre d'hier, le temps a bien voulu se mettre au beau, et nos voisins qui, grâce à la brume, au vent et à la pluie, devaient se croire encore un peu chez eux, ont pu jouir complètement alors des plaisirs qui leur étaient offerts.

"A six heures, S. Exc. le ministre de la marine, marquis de Chasseloup-Laubat, donnait, dans les salons de la mairie un grand dîner aux lords de l'amirauté, aux amiraux anglais et français, aux commandants des deux nations et aux autorités du pays. Soixante invitations avaient été adressées. Vous savez par le *Moniteur* les discours qui ont été prononcés et les toasts qui ont été portés; ce serait donc prendre une place inutile dans vos colonnes que de vous redire ici les paroles courtoises qui ont été échangées entre les représentants des deux puissances États qui tiennent vraiment dans leurs mains les destinées du monde.

"A la même heure, les états-majors de l'escadre française, qui s'étaient distribués les officiers anglais, les recevaient à bord du *Magenta*, de la *Flandre* et de l'*Héroïne*.

"A 9 heures, les invités de Son Excellence quittaient la mairie pour prendre place dans les tribunes élevées en face du feu d'artifice préparé par Ruggieri.

"Le ciel couvert laissait la rade dans les plus profondes ténèbres, étoilées seulement

par les feux de position de bâtiments à l'ancre. Au milieu d'eux apparaissaient ça et là, comme des comètes sanglantes, les fa-naux rouges des bâtiments sous vapeur. Les expériences électriques qui se faisaient au large venaient brusquement découper sur les jetées la silhouette mouvante de la foule applaudissant par ses hurrahs à cet étrange et fantastique tableau.

"A dix heures, le signal annonçant le commencement du feu d'artifice, partit de terre et tous les regards se portèrent alors sur les pontons mouillés en face de la place d'Armes.

"Après les préliminaires ordinaires de fusées, de bombes, de gerbes illuminant subitement les airs de pluie de feu, de diamants, de rubis et d'émeraudes, produisant tous ces admirables prodiges où est arrivé l'art pyrotechnique, de soleils au milieu de la nuit, vint la pièce principale, représentant l'impérial, surmonté de: *Vive l'Empereur*, puis se changeant en un temple de gloire et de feu, dont l'effet fut magique.

"Après quelques secondes d'intervalle pour laisser à l'obscurité le temps de reprendre possession de l'espace, le bouquet, rapide, éclatant comme la foudre, s'élança vers le ciel. Les flots réfléchissaient ses lueurs multicolores, les échos du rivage redisaient ses voix multiples, et l'on pouvait, jusqu'à la digue, reconnaître les vaisseaux dans leur imposante majesté, les yachts à l'ancre en face des bains; on reconnaissait sur la terrasse et les galeries du Casino des groupes de jolies femmes en toilette de bal, et, plus loin, la montagne du Roule, semblable à un géant de granit veillant sur la rade.

"Puis, tout s'éteignit, le mouillage re-entra dans le calme, et la foule s'éloigna vivement impressionnée du tableau sans précédent qu'elle venait d'avoir sous les yeux. Les Anglais surtout, chez lesquels les feux d'artifice sont presque ignorés, ne cachaient pas leur enthousiasme.

"Ce matin, le soleil s'est levé radieux, et, après les saluts d'usage, les commandants, anglais et français, sont venus prendre place à un déjeuner offert, à bord de la *Flandre*, par M. le capitaine de vaisseau Bachme.

"Ce soir, c'est le contre-amiral baron La Roncière Le Noury qui reçoit sur le vaisseau amiral les lords de l'amirauté et S. Exc. le ministre de la marine. Au moment où je termine cette lettre, la foule se presse au Casino et sur les quais pour assister aux joutes, aux régates, à tous les divertissements enfin qui sont spécialement destinés aux étrangers.

"C'est demain le grand bal. Les salons de la mairie ne peuvent contenir que 1,500 invités; aussi, malgré les 2,000 invitations distribuées, dont 400 à l'escadre anglaise, je vous laisse à penser le nombre des mécontents.

"Après-demain ma dernière lettre de Cherbourg, le départ de l'escadre anglaise étant toujours fixé au 18."

Fêtes de Brest.

On écrit de Brest, 21 août, au *Moniteur*:

Il est sept heures. Le temps est superbe, et la journée s'annonce splendide.

Tous les habitants de la ville et les cent mille étrangers qui s'y trouvent s'acheminent vers les hauteurs qui dominent la rade.

L'émir Abd el Kador est arrivé ce matin.

Chacun a choisi son poste selon ses goûts, ses forces ou ses convenances. Les uns sont allés au phare du Porzic, à une lieue et demie; les autres à Saint Mathieu, 25 kilomètres. La plupart sont à Lamignon, à Saint-Anne, ou tout simplement sur le cours d'Ajol.

Au surplus, la rade a douze lieues de tour. Il y aura de la place pour tout le monde. La foule est agitée et impressionnée.—Il y a évidemment dans le sentiment qui l' anime autre chose qu'une curiosité banale et vulgaire.

Le jour est venu,—un grand jour.—Ce n'est pas seulement une escadre qui en visite une autre, c'est l'union de deux grands peuples qui s'affirme aux yeux du monde, et chacun comprend ce qu'il y a de solennel dans cette heure qui va voir une flotte anglaise entrer en amie dans le premier port de guerre de la France.

L'escadre commandée par le contre-amiral Daeres apparaît à l'extrémité de la rade.

Nous lisons dans l'*Océan*, sous la même date:

L'escadre cuirassée anglaise, signalée au large à huit heures du matin, est passée devant le cap Saint-Mathieu, à neuf heures, en ligne, sous voile et à toute vapeur. Le temps était superbe et cette entrée dans le goulet présentait un coup d'œil magnifique. Toute la côte était garnie de spectateurs, mais le phare du Porzic devait à sa situation d'avoir été choisi pour lieu de rendez-vous par tous ceux qui voulaient suivre le défilé dans le goulet, et le mouillage en rade.

L'escadre est entrée en rade dans l'ordre suivant: *Edgar*, vaisseau à vapeur, en bois, portant pavillon amiral, monté par le contre-amiral Daeres et le commodore Geoffrey Hornby.

Defence, frégate cuirassée, commodore Augustus Philimore.

Bector, frégate cuirassée, commodore Georges Preedy.

Achilles, frégate cuirassée, commodore Edward Vansittard.

Prince Consort, frégate cuirassée, commodore Georges Wiles.

Black-Prince, frégate cuirassée, commandeur lord Fredkerr. Yacht Enchantress, commandeur Stoff... Yacht Osborne, commandeur John d'Arroy. Aviso à vapeur Salamis, commandeur Suttie.

M. Périer, consul d'Angleterre, était allé au-devant de l'escadre sur la canonnière n° 5, qui portait le pavillon anglais.

Quand le vaisseau amiral est passé devant le phare de Porzie, sortant du Goulet pour entrer dans la rade, il a salué les escadres mouillées sur la rade.

Malgré ce désappointement, le spectacle a été des plus grandioses, d'autant plus qu'il faisait contraste avec l'arrivée de l'escadre de la Méditerranée qui est entrée sous vapeur et à sec de voiles.

La messe a été dite par Mgr. Coqueron, aumônier en chef de la marine, assisté de MM. Bourgade et Cadoret, aumôniers supérieurs de la marine.

L'émir Abd-el-Kader est arrivé aujourd'hui à Brest, par le train de midi 40; il descend chez M. Gasson, receveur-général.

Abd-el-Kader est accompagné de quatre Arabes et d'un interprète.

Brest, 22 août. Hier, à la préfecture maritime, le ministre a donné un grand dîner aux lords de l'amirauté et aux officiers des deux escadres.

Après les mesures de politique administrative, les questions qui ont le privilège de créer le plus de sensation dans la chambre d'Assemblée sont sans contredit les mesures qui ont trait aux voies ferrées.

Toutes les fois qu'une mesure de ce genre est soumise à la chambre, les intérêts multiples qui y sont représentés s'agitent et les débats s'échauffent souvent au point de prendre le caractère violent d'une discussion qui met en question l'existence d'un cabinet.

Après les mesures de politique administrative, les questions qui ont le privilège de créer le plus de sensation dans la chambre d'Assemblée sont sans contredit les mesures qui ont trait aux voies ferrées.

La mesure de M. Rose a rencontré une furieuse opposition de la part de bon nombre de députés haut-canadiens intéressés de près ou de loin au chemin de fer du Grand-Ouest.

bien souvent fait cette question: comment se fait-il que nos bons démocrates qui, d'habitude, mesurent le progrès moral et social d'un peuple à son aptitude pour les machines de toutes sortes, qui défient le progrès matériel sous quelque forme qu'il se produise, comment se fait-il que ces bons démocrates soient si hostiles aux chemins de fer, qui sont pourtant un des éléments, indispensables de nos jours, de la prospérité matérielle d'un état?

Si l'on en croyait les mauvaises langues, M. Dorion et son petit entourage ne seraient si hostiles à la compagnie du Grand Tronc que parce que les hommes qui sont à sa tête ont toujours en le bon esprit de chercher des amis ailleurs que dans les rangs de la clique rouge et qu'ils ont toujours eu de la répugnance à mettre leur influence au service d'une cause plus yankee que canadienne.

M. Rose a fait un long discours pour exposer les avantages de sa mesure au point de vue commercial et combattre les arguments de ses adversaires.

Les principaux orateurs qui ont pris la parole après lui sont MM. McKenzie, McGee, Haultain, McKellar, Cartier, O'Halloran, J. B. E. Dorion, Beaubien, Powell et McFarlane.

Dans le cours de ces débats qui aggrènerent souvent en personnalité, M. A. McKenzie et M. McGee se sont livrés un combat en règle par dessus la tête du ministre.

Un vote était sur le point d'être pris sur un amendement de M. McKellar, proposant le renvoi à six mois, lorsque l'ajournement des débats fut proposé et adopté sur une division de 49 contre 48.

Après ce vote la Chambre s'ajourna à une heure moins quart.

Stance d'hier.

La séance d'hier a été très longue; les débats sur les subsides en ont fait presque tous les frais.

Différents items, entre autres l'item relatif aux chemins de colonisation, a donné lieu à d'intéressants débats. Les débats sur ce dernier item ont fourni à M. Chapais l'occasion d'exposer la ligne de conduite qu'entendait suivre dorénavant le gouvernement relativement à l'ouverture des chemins de colonisation.

M. Chapais informa la Chambre qu'il avait étudié le système qui régit actuellement l'ouverture de ces chemins et qu'il en était venu à la conclusion que ce système était vicieux. Le gouvernement, a dit M. Chapais, est déterminé à ne plus ouvrir de petites routes et à affecter les octrois à la confection des grandes artères.

Il y a longtemps que les amis de la colonisation demandent cette réforme dans le système de la distribution des octrois, et pour notre part, nous sommes heureux que le gouvernement ait fini par comprendre ce qu'il y a d'absurde dans cette manie d'ouvrir sur tous les points de petits tronçons de chemins pendant qu'on laisse inachevées les grandes routes destinées à servir de débouchés. Plusieurs députés, la plupart haut-canadiens, ont pris la parole sur cet item et ont fait ressortir la nécessité d'une modification dans le système de distribution des octrois affectés à l'ouverture des chemins de colonisation.

Une quarantaine d'items des subsides ont été successivement votés en dépit des protestations de M. Holton, qui voulait à tout prix, dans un but facile à deviner, ajourner la discussion à un autre jour.

La Chambre s'ajourna à trois heures moins quart.

Au commencement de cette séance, le projet de loi de M. Cartier abolissant la peine de mort en certains cas a subi sa troisième lecture. Nous avons déjà expliqué assez au long à nos lecteurs, il y a à quelque quatre mois, que le but de cette mesure était de retrancher de la liste des crimes passibles de la peine de mort certains crimes qui ne sont jamais punis de mort, attendu que la commutation de peine dans ces cas est passée en règle.

Plusieurs discours ont été prononcés sur ce sujet. MM. Huot et Perrault, entre autres, ont en occasion d'exprimer leur horreur contre la peine de mort et de manifester leur désir de la voir complètement abolie.

La mesure a subi sa troisième lecture sur un vote de 94 contre 6. Ces six derniers sont: MM. Ault, Chambers, Magill, Poulin, Walter Ross et Rymal.

Mesures sanitaires.

Nous sommes heureux de voir que le gouvernement s'est décidé, en présence du danger que court tous les ans le Canada d'être envahi par des épidémies venant de l'étranger, à prendre des mesures pour prévenir, autant que possible, le retour de ces terribles fléaux qui, à différentes reprises, ont fait tant de ravages sur les bords du St. Laurent. Lundi, M. le Procureur-Général Macdonald a

introduit un projet de loi qui porte pour titre: "bill pour prévenir les maladies contagieuses à certaines stations navales et militaires en cette province."

La Politique Chrétienne.

Au milieu des mille préoccupations de chaque jour, des luttes politiques qui nous absorbent, nous sommes trop souvent portés à oublier les questions d'intérêt général, les grandes questions sociales qui s'agitent de nos jours, et qui doivent cependant réagir si puissamment sur nos destinées.

Si l'on veut porter un coup d'œil sûr et ferme, et juger sagement notre situation particulière, il faut sortir de temps en temps de notre sphère d'idées habituelle, nous élever au-dessus des mesquines préoccupations du moment, et embrasser les événements dans leur ensemble. L'époque actuelle est d'ailleurs trop solennelle pour ne pas mériter de fixer l'attention de tout homme sérieux. Telle est l'idée qui nous a inspiré les réflexions qui vont suivre.

"C'est le privilège de l'homme, disait, il y a à peine quelques jours, Mgr. l'Archevêque de Paris, c'est son mérite et sa gloire d'imprimer sa pensée dans les faits, et de gouverner le monde visible par l'esprit. Tout commence donc par en haut: le trouble et l'anarchie ne descendent dans la rue que quand le désordre a déjà ravagé les intelligences."

Quel est donc l'état actuel des esprits, quels sont les principes qui prévalent? La réponse à cette question nous fera connaître l'avenir que la société se prépare.

L'époque actuelle tend de plus en plus à se faire de Dieu la même idée que le monde ancien, lorsque la révélation n'avait pas encore dessillé les yeux de l'humanité. Ce phénomène d'analogie entre les deux époques ne peut être nié par aucun observateur attentif.

L'homme autrefois, ayant renié Dieu, ne crut plus qu'à la terre, et l'on sait quelle morale, quels hommes produisit cette croyance: la morale avait pour base l'intérêt, la défiance gouvernait le monde, tous les vices étaient glorifiés, divinisés.

Le christianisme vint, il déchira la voile de ténèbres qui couvrait l'univers, et montra le ciel; l'homme qui avait les yeux attachés à la terre les releva et vit son but là-haut. Le point de vue étant changé, ses pensées furent converties, le monde fut transformé.

Aujourd'hui l'homme tend à revenir à son premier état: afin de jouir des biens matériels, il affirme, comme autrefois, qu'il n'y a rien de réel que la terre et lui-même.

Comme jadis, c'est la poursuite universelle du bien-être matériel, comme si l'homme devait toujours rester sur la terre; la littérature et les arts s'appliquent à la représentation de l'ignoble réalité à l'exclusion de l'idéal; le succès des faits reconnu comme un principe, à la place du droit; la tendance générale à une unité despotique, les petits états absorbés par les grands, et avec eux la liberté. Ce qui faisait naguère jeter ce cri d'alarme à un profond penseur: "J'aperçois partout un symptôme qui m'effraye pour la liberté des nations et de l'Eglise: la centralisation grandit, grandit toujours; si cette tendance continue à se développer, un jour peut-être les peuples qui croyaient naître, prospérer et joyeux, dans les eaux profondes de la liberté, se sentiront pris comme dans un immense filet, et ils se réveilleront en s'écriant: "Où sont nos libertés?" (Discours du P. Félix au congrès de Malines de 1864).

Et tant d'autres traits frappants de ressemblance: le fatalisme devenant la loi morale; cette aspiration vers un avenir chimérique que l'on nomme le progrès; le doute enfin, un doute général, l'erreur mise sur le même pied que la vérité, jouissant des mêmes privilèges, toutes les opinions accueillies avec une égale tolérance, non par esprit de justice ou de charité, mais par délaînement de l'amour de la vérité, "impartialité mensonge, a dit un autre penseur, qui n'est que la paralysie de la raison."

Ne sont-ce pas là des traits d'une société qui a tourné le dos à la Vérité? Auei, si Dieu, pour la châtir, lui permet d'aller jusqu'au bout dans cette voie, elle aboutira à toutes les dégradations de la société antique, que dis-je? à une dégradation plus profonde encore, et à des malheurs plus grands, parce que son crime sera plus énorme.

"Cette catastrophe se fait déjà pressentir, s'écrie un philosophe dont nous analysons la pensée. Ecoutez les hommes d'état, les politiques, les philosophes, parler de la révolution sociale, dont ils écoutent le sourd et effrayant grondement: ils n'en parlent qu'avec terreur; Jésus-Christ n'est pas connu, la société se disloque; que seront les gouvernements? Y aura-t-il seulement des gouvernements? Qui l'emportera de telle

ou telle nation, de telle ou telle race? Que deviendront la propriété, la fortune publique, les fortunes privées, les classes de la société? Resterait-il même des classes, en cette mêlée d'hommes tous si haut montés dans leur estime, et qui voudront à peine des égaux? C'est le bouleversement du monde. Cette effroyable perspective, qui déjà se montre à l'horizon, fait trembler les politiques, les hommes d'état.

"Mais il est une autre classe d'hommes qui laissent voler leur pensée, sans trembler, vers ce sombre avenir. Les résultats ne leur échappent cependant pas plus qu'aux politiques, ils les énumèrent, ils les décrivent, ils aperçoivent même des malheurs bien autrement terribles et des ruines autrement profondes: la religion détruite en apparence, le mépris de tout respect, de toute autorité, de toute tradition, de tout nom, de la gloire et du génie, l'épanouissement de l'homme dans son égoïsme et sa férocité, l'établissement de la force sur la terre, une nouvelle et véritable barbarie.

"Ils voient tout cela, ils ne doutent pas que ces maux ne s'accomplissent, ils en prédisent la date, et même plus prochain que les hommes d'Etat. Ils prévoient qu'ils vivront assez pour en être témoins, les témoins et les victimes; et ils n'en sont pas troublés, ils en parlent sans crainte, que dis-je? avec sérénité et espérance.

"Pourquoi donc cette différence d'appréciation des mêmes choses par ces deux hommes au bord du même abîme, l'un saisi d'effroi et détournant la tête, l'autre plongeant un regard assuré dans le gouffre et le reportant l'impide et ferme sur le mur de rocs qui semble fermer le passage?

"C'est que l'un n'a foi qu'en ce sol où il marche, à ce qu'il sent sous ses pieds et tient sous sa main: la terre craque; qu'elle se rompe, et tout ce qu'il porte s'échappe et s'éparpille; la ruine est complète du monde et de lui à la fois; il ne s'effraye tant en voyant le monde perdu que parce qu'il se voit perdu avec ce monde.

"Un autre intérêt anime le chrétien: ce monde périra, des gouvernements sombreront, des races seront effacées de la terre; les grandes fortunes, les aristocraties d'argent, les nations cupides, les fortunes des Etats, la propriété même, tout cela sera roulé dans les eaux du torrent, s'émiettera dans son écume. Une partie de cette société disparaîtra dans ce gouffre, qu'importe! il en restera assez qui passera par delà et qui formera une société nouvelle, retrempee et meilleure. Il en a l'assurance, il sait qu'il a été dit que "les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise," et l'Eglise, c'est la société! Quand le torrent sera franchi, quand la catastrophe aura englouti, avec les coupables, des innocents mêmes et lui-même, l'Eglise reprendra sa marche en avant des peuples, la croix en tête, à la conquête du monde; car le monde lui appartient."

Camp d'Instruction.

Nous avons annoncé, dans notre numéro de lundi dernier, que le gouvernement se proposait d'inviter les élèves gradués des écoles militaires à se rendre à un camp d'Instruction qui va être formé à Montréal le 16 du présent mois.

Depuis que nous avons publié ce qui précède une copie de la circulaire ci-dessous a été envoyée aux élèves gradués.

Circulaire. } Département de la Milice, Bureau de l'adj. général, Québec, 2 Sept. 1865.

Monsieur, Son Excellence le commandant-en-chef désire que vous vous rendiez à Montréal et que vous vous présentiez, samedi, le 16 courant, au Bureau de la Brigade de Milice, dans le but de vous joindre à un camp d'Instruction militaire à cet endroit.

Vos dépenses de voyage, aller et retour, vous seront payées; et vous recevrez cinquante centimes par jour, outre les rations gratuites, pendant les vingt (20) jours que durera votre résidence au camp.

Vous êtes priés d'apporter avec vous votre uniforme de l'Ecole Militaire et tous les articles dont vous pouvez avoir besoin durant votre absence de votre résidence.

Une réponse est attendue par le retour de la malle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très obéissant serviteur,

Au gradué de l'Ecole Militaire, (Signé) P. L. MacDougal Col. Adjt. Gén. de Milice. Ce camp d'Instruction dont le principal but est de mettre le nouvel adjutant général de Milice, le Colonel MacDougal, en état de pouvoir juger par lui-même des aptitudes militaires et des dispositions de chacun des élèves, devra nécessairement influencer considérablement sur les destinées de notre jeune pays, au point de vue de notre organisation mili-

taire, puisque ces élèves sont précisément ceux qui seront appelés à commander notre armée dans l'éventualité d'une guerre. Les manœuvres et examens qui auront lieu au camp d'Instruction auront encore pour résultat, en donnant la mesure du mérite de chaque élève, de fixer irrévocablement la position que ces mêmes élèves devront occuper dans notre milice.

Cette affaire prend donc toutes les proportions d'un événement, si on considère les conséquences qui doivent en résulter; et si on en fait une question nationale, on peut dire qu'elle ne cède le pas en importance à aucune autre question. Elle mérite donc à tous égards l'attention de la presse française, qui doit s'occuper des dispositions et des arrangements qui ont été faits par les autorités et veiller à ce que toutes les précautions nécessaires soient prises pour que justice soit rendue à tous ceux qui se proposent de se rendre à l'appel des autorités militaires.

Nous parlons de justice, car l'on sait le système qui régit l'administration de l'école militaire de Québec a déjà donné lieu à de nombreuses plaintes.

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en disant que bon nombre d'élèves qui ont fréquentés les écoles militaires ont eu à se plaindre de graves injustices et que le public canadien-français n'est pas tout à fait satisfait du mode employé pour régler les admissions à ces écoles.

Ce mécontentement pourrait donc avoir pour résultat d'empêcher un nombre considérable des gradués de se rendre au camp, si les autorités militaires ne s'empressent, comme il est de leur devoir, de faire connaître les dispositions prises, et les noms des personnes qui doivent les commander, pendant le stage qu'ils doivent faire au camp.

Nous n'entendons point soulever les préjugés et les susceptibilités nationales; loin de nous cette pensée; mais nous entendons faire comprendre aux autorités militaires, que nous nous proposons de veiller aux intérêts de ceux de nos compatriotes qui, animés du plus patriotisme, n'ont reculé devant aucun sacrifice pour se rendre dignes des positions qu'ils peuvent être appelés à occuper plus tard; d'ailleurs nous avons pleine confiance que le gouvernement s'occupera de cette question toute vitale pour les canadiens, et particulièrement pour ceux d'origine française, et qu'il s'efforcera d'éloigner tout sujet de plainte.

Nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui doit se faire relativement à cette affaire.

Aux gradus des Ecoles Militaires.

Comme la circulaire envoyée aux élèves par M. l'Adjudant général de milice ne définit pas clairement quels sont les articles qu'ils doivent emporter avec eux au camp, nous croyons leur être utile en leur donnant sur ce sujet les détails suivants qui nous sont fournis par un des amis de notre feuille, dont la compétence en pareille matière ne saurait être mise en doute. Nous répondrons ainsi par là à de nombreuses questions qui nous ont été faites par les intéressés. D'abord les élèves ne doivent se charger que du strict nécessaire, c'est-à-dire ne pas emporter d'effets inutiles.

Voici la liste des effets qu'ils doivent emporter avec eux:

- 1 Pantalon, 1 Tunique, 1 Bonnet de police, 2 Paires de souliers, qui chaussent légèrement et commodément: semelle épaisse. 2 Gilets de Flanelle, 1 Pantalon de corvée, 1 Grand manteau ou une bonne capote, 3 Coles, 2 Chemises, 2 Caleçons, 3 Mouchoirs, 1 Paire de gants de fil blanc, 1 Serviette, 2 Paires de bas, 1 Couteau, fourchette, cuillère, 1 Peigne, 1 Rasoir, 1 Savonnette, 1 Boîte de noir, 1 Gobelet, 2 Broses.

Que le tout soit bien confectionné.

Quand à ceux qui n'ont point leur uniforme de l'Ecole, ils peuvent l'acheter de la Garde Magasin Provinciale, M. le major Lamontagne.

Cet uniforme coûte \$4.85; somme tellement minime, qu'un élève ne serait pas excusable de se présenter devant ses officiers, avec une tunique ou un pantalon malpropre et en mauvais ordre: ce qui d'ailleurs tendrait considérablement à le rabaisser dans l'opinion de ses supérieurs, parce qu'un soldat doit avant tout être propre et bien mis; on devra aussi éviter de se présenter au camp avec une longue chevelure; les cheveux long sont toujours malpropres.

On ne doit pas non plus oublier d'emporter:

1 Copie du Guide théorique et pratique.

1 Copie des maximes et conseils de genre.

1 Copie du Code Militaire.

Ces ouvrages seront aux élèves d'un secours immense, et serviront aussi à leur faire passer agréablement et utilement leurs moments de loisir.

Un de nos amis nous informe qu'il vient de recevoir des nouvelles, peu favorables à l'émigration canadienne, d'un de ses amis qui a visité quelques unes des villes manufacturières des Etats-Unis du Nord. Il paraît que les ouvriers et les femmes arrivent aux portes des manufactures par "nuées", et que les fabriques regorgent de monde et refusent toutes les nouvelles mains qui se présentent. Il ajoute qu'un grand nombre d'étrangers sont déjà dans une profonde misère, parce qu'ils ont dépensé le petit capital qu'ils avaient apporté avec eux. L'aute d'emploi ils sont réduits à implorer la charité publique. Celui qui nous donne ces détails nous a supplié de les faire connaître au public afin d'éclairer les canadiens sur le sort qui les attend sur le sol américain.

Cérémonie religieuse.

Nous lisons sous ce titre dans le Courrier de St. Hyacinthe d'hier:

Dimanche dernier, sur les quatre heures et demie de l'après-midi, avait lieu la pieuse cérémonie de la bénédiction de la première pierre de l'église que font construire les Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, en même temps que le convent qui doit remplacer celui qui existe maintenant. Monseigneur l'Évêque de St. Hyacinthe, assisté de MM. J. B. Dupuis, sén., et B. J. Leclair, Archiprêtres, et entouré d'une soixantaine de Prêtres, assemblés pour la Re-traitte Pastorale, voulut bien présider lui-même en cette occasion. M. le Grand Vicair Crevier, auquel St. Hyacinthe est redevable de cette belle institution, qui fait tant de bien parmi nous, accéda à la demande qui lui fut faite de parler en cette circonstance. Pour quiconque connaît le fond inépuisable de charité qui existe dans le cœur de ce vénérable Prêtre, il sera facile de comprendre que sa parole dût être impressionnante et qu'elle fût un encouragement puissant à pratiquer cette divine vertu de charité, qui, elle seule, peut se flatter des œuvres durables et toutes entières à l'avantage de l'humanité. Après le sermon, qui eut lieu à la cathédrale, on se transporta en procession au lieu où devait se faire la bénédiction. Le clergé se rangea de chaque côté dans l'intérieur des fondations de la nouvelle Eglise, et le pontife, avec ses assistants, son cérémoniaire et ses suivants, monta sur l'estrade près de laquelle se trouvait la pierre qui devait être bénite. Le temps était on ne peut plus favorable. Le soleil avait eu le soin de se cacher dans un léger nuage de fumée, et sa chaleur était tempérée par une bienfaisante brise de vent de nord. L'exécution des saints rites de l'église terminés, chacun se fit un devoir de déposer dans la pierre l'offrande de circonstance. A la suite de Monseigneur et de ses assistants, on remarqua M. le représentant du Comité de St. Hyacinthe, son honneur le maire de la cité, M. le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, M. le Grand Vicair Crevier, M. le Grand Vicair Bronillet, de l'Orégon, vinrent ensuite tous les prêtres présents à la cérémonie, les citoyens de la ville, et toutes les personnes charitables qui voulurent donner une preuve de leur sympathie envers une maison qui la mérite à tant de titres. La collecte s'est montée à la somme de \$220. C'est un beau résultat, vu que l'assistance, à part le clergé, était peu nombreuse. Nous ne voulons pas croire que cette abstention à une cérémonie qui intéressait tant St. Hyacinthe, soit le fait d'un mauvais vouloir pour nos bonnes Sœurs de Charité, car elles sont entourées de l'estime et de l'affection générales. Nous sommes persuadés, au contraire, que cet incident est dû aux circonstances.

Etat-Unis.

Nous lisons dans le Courrier des Etats Unis de samedi, 2 septembre:

Les singularités abondent toujours dans le procès Wirz. Il n'y a pas eu de séances jeudi, afin de permettre au juge avocat de classer les témoignages; il semble que c'est par là qu'on aurait dû commencer. Il paraît aussi, d'après le Herald, que la cour a résolu de rejeter le témoignage du sergent Boston Corbett, "sous prétexte que celui-ci tourne à la monomanie quand on le met sur le chapitre des orautés d'Andersonville." Autre fait curieux. Les registres de la prison d'Andersonville, saisis par le général Wilson et fournis à l'expédition chargée de marquer les tombes fédérales, ont tout à coup disparu. On a arrêté l'employé entre les mains duquel ces registres ont été vus la dernière fois. Toujours après le Herald, il arrive beaucoup de contributions volontaires en faveur de M. Wirz.

Le procès tri-coulique de Wirz, dit le Commercial Advertiser, a encore éprouvé une de ces vicissitudes qui condamnerait à l'oubli tout autre procès. La cour ne s'est pas rassemblée, paraît-il, afin de donner au ministère public la chance de faire ce par quoi il aurait dû commencer, de mettre en ordre les témoignages. L'histoire suivant laquelle la cour est morte d'indigestion, après le témoignage de Boston Corbett, est probablement une invention. Mais voilà que les registres de la prison d'Anderson-

ville ont disparu. On comptait sur eux pour convaincre Wirz, qui doit être habillé aujourd'hui à ces alternatives de vie et de mort.

On se rappelle que le domicile du général Beuregard fut envahi nuitamment, il y a quelque temps, par la garde prévôtale de la Nouvelle-Orléans, sous prétexte que quelque conspirateur ignoré y était caché. Voici les détails que l'on nous transmet de la Nouvelle-Orléans sur cette singulière perquisition :

Nouvelle-Orléans, 21 août 1865.

Dans la nuit du 17 au 18, la demeure du général Beuregard s'est trouvée tout à coup envahie à l'escalade, vers une heure du matin, par 40 soldats fédéraux. Le brigadier général Sherman, commandant en personne cette expédition nocturne. Un domestique, voyant des hommes sauter tour à tour par-dessus les murailles et se glisser dans le jardin vers les portes du corps de logis, cria : au vol ! Le général Beuregard descendit armé d'un revolver à 6 coups, et il allait faire feu sur les ombres, quand, heureusement, se ravisant, il s'avança vers l'un des hommes et le saisit au collet. C'était le colonel Young, faisant partie du commandement. Cet officier ayant déclaré que le but de sa présence insolite était une perquisition des lieux ordonnée par le général Sheridan, Beuregard lâcha son homme et, après avoir fait prévenir sa famille en émoi de l'état des choses, livra la maison aux perquisiteurs.

Les recherches les plus minutieuses et les plus indélicates furent faites pendant deux heures dans toute la maison. On ne trouva rien d'important de ce qu'on cherchait, car on n'emporta rien. Vers l'aube, les chercheurs se retirèrent en disant qu'on les avait trompés. Trompés sur quoi ? qu'étaient ils venus chercher ? C'est ce qu'on n'a pas encore pu savoir. On suppose qu'un espion mal informé aurait livré le gouvernement en croyant que John Sidel, frère de Mme Deslonde et beau frère du général, était caché chez sa belle-mère, où demeure Beuregard. Cette singulière visite ne concerne donc pas ce dernier.

La presse s'occupe beaucoup du meeting de Richmond, et comme on pouvait s'y attendre, les organes habituels du radicalisme tournent en ridicule les résolutions qui y ont été adoptées et contestent la sincérité des déclarations du peuple de Richmond. C'est de la lâcheté en parole, disent les uns ; c'est de l'hypocrisie en action, assurent les autres. C'est du dénigrement de parti pris, dirons-nous ; car, en somme, il n'y a pas de raison pour douter de la bonne foi et de la loyauté du Sud, dont la conduite est tout à fait conforme à ses paroles.

Un nouveau système de persécution contre les anciens officiers confédérés vient d'être inauguré dans le Missouri. Des soldats de milice, et entre autres un nommé Bryan Hornsby, viennent d'intenter un procès en dommages et intérêts aux généraux Sterling Price, S. Cockerill et autres pour emprisonnement arbitraire à l'époque où le Missouri était sous la domination des confédérés. Le demandeur réclame \$50,000 qu'il obtiendra sans doute des cours radicaux qui administrent la justice dans l'Etat, Sterling Price, Rains et les autres possédant des propriétés qui en cas de condamnation seront vendues au profit des plaignants.

On a diversement estimé depuis quelque temps l'effectif actuel de l'armée fédérale. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal de Washington :

Aucun des chiffres récemment données de l'effectif de notre armée n'est exact. Les uns ont prétendu que nos forces militaires avaient été réduites à 43,000 hommes non compris les troupes de couleur ; les autres ont cité au hasard le chiffre de 150,000 hommes. Ces assertions sont erronées. Le nombre des troupes blanches actuellement au service est d'environ 130,000 hommes ; celui des troupes noires est de 70,000 qui se trouvent distribués ainsi :

Table with 2 columns: Etats, Troupes blanches, Troupes noires. Lists states like Texas, Louisiana, Mississippi, etc., with corresponding troop counts.

L'intention du Président est de réduire l'effectif total de l'armée à 75,000 hommes, mais il ne saurait dire à quelle époque cette réduction s'accomplira. Tout dépend de la rapidité avec laquelle l'œuvre de la reconstruction s'opère. Tant que les divisions militaires actuelles seront maintenues, le gouvernement conservera sous les drapeaux un nombre d'hommes suffisant pour parer à toutes les éventualités.

TERRIBLE TRAGEDIE.

Boston, 1er septembre. South Dedham vient d'être le théâtre d'une terrible tragédie. Dans un accès de folie, Mme Marston, femme d'un médecin homœopathe, a tué son mari et sa fille, et s'est suicidée ensuite.

TERRIBLE ACCIDENT.

Boston, 1er septembre. Hier après midi, une voiture dans laquelle se trouvaient douze dames et messieurs a été renversée, à West Hingham, par un convoi du chemin South Shore. M. Cowell a été tué instantanément et sept personnes sont plus ou moins dangereusement blessées.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis de lundi :

Une dépêche de la forteresse Monroe nous apprend que la santé de M. Jefferson Davis est de nouveau profondément altérée. Le prisonnier souffre depuis cinq jours d'un érysipèle bilieux qui ne présente cependant aucun symptôme dangereux. Après être resté alité pendant trois jours, M. Davis a fait vendredi sa promenade habituelle sur les ramparts. Ses compagnons de captivité, MM. Clay et John Mitchell sont dans un état de santé aussi satisfaisant que possible. On ne sait encore rien de positif sur le procès de l'ex-Président. Il est probable cependant qu'il commencera aussitôt après la conclusion de celui de Wirz. En attendant les demandes de grâce en faveur de M. Da-

vis afflue à la Maison Blanche. Outre la pétition signée par les membres de la convention mississippienne et celle des dames de la Georgie, M. Johnson en a reçu une datée d'Holly Springs (Mississippi) et revêtu de cette ville qui implorent la clémence du Président en faveur d'un homme qui n'a été que le représentant du parti vaincu, appelé par la voix presque unanime du peuple du Sud à présider ses conseils et à le guider à travers les terribles épreuves de la guerre, et qui n'a fait qu'obéir à ses ordres dans ce conflit armé, comme il lui avait déjà obéi dans des temps de paix.

Samedi, la commission militaire chargée de juger Wirz a dû écouter des dépositions navrantes. Le désordre, paraît-il, était à son comble dans la prison d'Andersonville, et plus d'un malheureux a été tué pour avoir dépassé la ligne fixée par le règlement. Les morts étaient enterrés à deux pieds et demi de profondeur, dans de longues tranchées. La saleté était si grande, que les vers se mettaient dans les moindres plaies, qui bientôt devenaient incurables, etc.

Il résulte de l'examen des registres de la prison qui, paraît-il, ont été retrouvés, qu'il y avait à Andersonville, le 31 août 1864, 34,760 prisonniers, dont 1,693 à l'hôpital, 2,203 sont morts durant le mois d'août.

Dernières nouvelles d'Europe.

New-York, 3 septembre. Le Saxonie, parti de Southampton le 23, est arrivé à 4 heures cet après-midi. Le City of London et le Bavarian sont arrivés le 22. Le Great Eastern est arrivé à Sherness. Le capit. Anderson croit en toute confiance pouvoir poser le câble transatlantique. La compagnie du télégraphe transatlantique a résolu de poser un nouveau câble en juin prochain et de relever l'ancien. M. Mason écrivait au Times, dit que deux ordres ont été donnés à la fin de la guerre pour arrêter le Shenandoah dans ses courses. Les flottes française et anglaise devaient arriver à Spithead le 29 août. L'épizootie continue. Les consolidés sont de 89 5/8 à 89 1/2.

Le steamer Scotia, parti de Liverpool le 26 août et de Queenstown le 27, est arrivé à New-York hier soir. Les nouvelles politiques sont sans importance. Les manufacturiers du câble transatlantique ont offert de fabriquer deux nouveaux câbles à être livrés le printemps prochain pour cette entreprise. La France dit que les puissances occidentales préparent un projet contre la division des Duchés du Sileswig.

FAITS DIVERS.

Hier matin, M. Narcisse Rosa a lancé de son chantier une barque de première classe, bâtie pour M. Michon, négociant. Ce bâtiment a reçu le nom d'Augustina et jauge 300 tonneaux. On dit que pour la forme et l'élegance ce bâtiment est le plus beau qui soit jamais sorti des chantiers de Québec.

ADMISSION AU BARREAU.—Lundi, MM. Arsène Michand, Adolphe Caron et Thomas Roche ont été admis à la profession d'avocat par les examinateurs de la section du barreau de cette ville. M. Arthur Danereau, l'un des rédacteurs de la Minerve, a aussi été admis lundi à la même profession par la section du barreau de Montréal.

A Montréal, lundi, MM. Oscar Desrosiers, Lucien Huot, Théophile Amyrault, John McIntosh, Fr. H. Thibault, Arthur Mador, Edmond Emond, ont été admis à l'étude de la profession d'avocat ; MM. André Benjamin Charles Onimet, Achille David, Arthur Dansereau, Charles Chamilly de Lorimier, Richard S. Lawlor, Charles L. Champagne, ont été admis à la pratique de la profession d'avocat. (Minerve.)

Nous apprenons avec plaisir que MM. Joseph Bureau de cette cité, Basile Théroux, fils, député prothonotaire du district d'Arthabaska et Charles J. Powell, député shérif du même district ont été admis, lundi dernier, à l'étude de la profession d'avocat, devant la chambre des avocats de la section du district des Trois-Rivières. (Journal des Trois-Rivières.)

Un vieillard âgé de 82 ans, de la paroisse de St. Narcisse, est disparu de sa demeure, mercredi dernier au soir. Son épouse et sa famille voyant qu'il retardait à rentrer, firent immédiatement des recherches à l'entour de la maison et des bâtiments. Ne l'ayant pas trouvé, ils avertirent les voisins de son absence et passèrent son corps dans un puits.

La manière dont il est tombé dans ce puits n'a pu être constatée, mais il est néanmoins constant que personne n'a contribué à sa mort. (Idem.)

A la réunion des membres de la chambre des Notaires, qui a eu lieu à Montmagny, le cinq du mois courant, Alexandre Gagnon, écrivain, a été admis à la pratique de notariat après un examen des plus brillants. (Communiqué.)

Le steamer Wolf, venant du Groënland, est arrivé le 15 ult. à St. Jean, N. B. Il a pris sept grosses balotines qui ont donné 100 tonnes d'huiles et 6 tonnes d'os de baleine, ce qui équivalait à environ £700. Les dernières nouvelles du Labrador confirment que la pêche a été très-bonne.

faire autant" diront peut-être ceux qui n'ont jamais rien. M. Dion doit, nous dit-on, donner bientôt quelques séances publiques dans lesquelles chacun pourra aller se convaincre des immenses résultats que cette petite machine, insignifiante en apparence est appelée à réaliser.

M. Dion a soumis sa sonnerie d'alarme à toutes les épreuves imaginables, il l'a fait examiner par des gens compétents, des mécaniciens distingués, et tous s'accordent à la regarder comme l'une des grandes inventions du siècle.

Nous donnons ci-dessous un certificat que M. J. Désaulniers, le savant professeur de physique et de mathématique du Collège de St. Hyacinthe a bien voulu donner à M. Dion après avoir étudié le fonctionnement et l'effet pratique de l'appareil. Ce certificat d'un homme aussi compétent doit convaincre le public que M. Dion a réellement inventé une machine qui augmentera considérablement la sécurité publique et privée relativement aux cas d'incendie. Toute personne qui aura l'appareil chez elle, sera ce qui s'appelle sûre d'être avertie si une négligence ou même un crime mettent en danger sa prospérité ou sa vie. Voici le certificat de M. Désaulniers. "Après avoir examiné sérieusement l'ingénieux mécanisme, connu sous le nom de sonnerie d'alarme Dion, je suis resté convaincu qu'il a atteint parfaitement le but que s'est proposé son inventeur. Cet appareil, placé dans un appartement de notre collège, a donné l'alarme d'incendie que quelqu'un produisait, pour l'expérience, par la combustion de deux feuilles de papier de la dimension d'un gazette.

L'appareil mentionné a dix-huit pieds de long, quatorze de large et douze de haut. En conséquence je n'hésite pas à conseiller à mes amis de confier leur propriété à la garde de ce nouveau moniteur. "En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat pour valoir à qui de droit. "G. S. L. DESAULNIERS, Ptre., Professeur du Collège St. Hyacinthe. "St. Hyacinthe, 28 août 1865."

La semaine dernière, le chef de police de Toronto, a été suspendu de ses fonctions par les commissaires pour cause d'insubordination, et pour avoir écrit des lettres renfermant des paroles insultantes à leur adresse. On pense que le chef de police va être destitué. Les citoyens sont très indignés contre lui.

DEUX EMPLOIS NEUVEUX.—La semaine dernière, la femme d'un honnête fermier de Brantford (Haut-Canada) nommé Parkins, a confessé avant de mourir qu'elle avait commis six meurtres dans sa vie. Elle était possédée d'une manie de destruction à laquelle elle était incapable de résister. Parmi les victimes se trouvaient deux de ses propres enfants et un de son premier mari. Elle avait toujours passé pour une femme respectable et pour une excellente mère de famille. Elle a exprimé immédiatement après ces horribles aveux.

Une femme Grider, résidant à Allegany (Pennsylvanie) vient d'être arrêtée sous prévention d'avoir empoisonné une jeune dame nommée Mère Caruthers et plusieurs autres personnes qui étaient en pension chez elle. Elle avait amassé ainsi une petite fortune, lorsque la rumeur publique l'a accusée. Une de ses victimes a été exhumée et l'autopsie a constaté des traces évidentes de poison dans les organes digestifs. L'enquête se poursuit.

FEU DANS LES BOIS.—Nous apprenons que le feu exerce de terribles ravages dans les bois, en Haut-Canada. L'élément destructeur règne sur toute la ligne du chemin de fer entre Prescott et Ottawa, détruisant toutes les haies du Grand Tronc, les forêts, les moissons.

Dans les townships de Kingston et Pittsburg, le feu sévit depuis un temps considérable sans vouloir diminuer. Le feu vient de se déclarer pareillement dans le township Lemoine.

FEU DANS LES BOIS.—L'incendie sévit depuis longtemps dans le Grand Coteau. On appelle ainsi cette magnifique forêt qui s'étend de Longueuil à Verchères. Les provinces de St. Bruno, St. Hubert, Longueuil, Boucherville, Verchères, Contrecoeur, St. Marc, etc., prennent toujours leurs approximations dans ces bois immenses. Il paraît que le feu en a déjà consumé près de la moitié et il ne semble vouloir s'éteindre que lorsque tout sera détruit. (Minerve.)

Vendredi dans la nuit, vers 11 h. 30m., deux hommes entrèrent dans une maison mal-famée de la rue Campeau, tenue par la femme Bernard, et dirent qu'ils étaient des sergents de police et qu'ils venaient pour l'arrêter. Ils défendirent une valise, en enlevèrent \$80, puis appelant un charretier, ils firent monter la femme dans la voiture, se placèrent à ses côtés et prirent la route de la station de la rue Panet. Arrivés au coin des rues Visitation et Ste. Marie, ils firent arrêter la voiture, et ordonnèrent à la femme de débarquer, mais ils ne lui rendirent pas son argent. Alors la femme commença à douter que ce n'étaient pas des hommes de police. Elle se rendit à la station de la rue Panet, où elle raconta les faits et dit qu'elle croyait reconnaître parmi ceux qui l'avaient arrêtée un homme qui vivait près de chez elle. Le sergent Bouchard, instruit de l'affaire, arrêta un nommé Joseph Lépine, que la femme Bernard reconnut comme un de ceux qui l'avaient volé et arrêtée. Samedi matin, il a été conduit devant le magistrat, qui a ordonné son emprisonnement pour subir son procès au prochain terme criminel. (Idem.)

Depuis quelques jours, M. St. Jean, marchand de cette ville, s'apercevait que tous les matins, il lui manquait quelques pièces de marchandises. Ses soupçons se portèrent sur un peintre américain nommé James West, qui demeure dans la maison voisine. Hier au soir, il fit coucher deux de ses commis dans le magasin, et demanda l'assistance de la police. Arrivé à la porte de son magasin, vers 11 heures, en compagnie d'un homme de police, il entendit crier ses commis qui faisaient tout en leur pouvoir pour arrêter le malencontreux visiteur qui, bon gré mal gré, voulait monter dans les étages supérieurs. L'homme de police se mit à ses trousses, le suivit dans le grenier, passa par une lucarne et entra par l'autre dans la maison voisine où il trouva le fugitif qui feignit se réveiller en sursaut et fut très-surpris de se voir visiter par la police à une heure aussi indue. Malgré ses protestations, il a été conduit à la station centrale. (Idem.)

LA FÊTE DES FLOTTES.—Le Times, tout en se montrant beaucoup moins enthousiaste, est heureux cependant de voir les deux flottes réunies à Cherbourg. Seulement, comme il ne faut pas se compromettre, le journal de la Cité dit que ces fêtes sont d'un heureux augure pour la paix du monde, quoique l'on ait peut-être exagéré la signification et les résultats de cette visite de la flotte britannique à Cherbourg. Tout ce que nous demandons, c'est d'apprendre à connaître nos voisins, dit le Times ; la visite de notre flotte à Cherbourg, celle qui doit faire la flotte française à Portsmouth, ne peuvent qu'exercer une influence très-grande sur la paix et sur les progrès de la civilisation.

NECROLOGIE.—Le Nestor de l'armée autrichienne, le général Civalrat, vient de s'éteindre à Baden, près de Vienne, dans sa centième année. Né en 1766, entré au service en 1784, il acquit bientôt la confiance de l'archiduc Charles ; colonel de cavalerie en 1805, il sauva à Ulm l'archiduc Ferdinand d'Este, et gagna la croix de Marie-Thérèse, ordre dont il était le doyen. D'après la dernière volonté du défunt, son enterrement s'est fait sans pompe.

LE SECRÉTAIRE FINANCIER D'ANGLETERRE.—On lit dans le Daily Telegraph, de Londres, du 12 août : "Nous avons le regret d'apprendre que l'état de santé de M. Frédéric Peel l'a forcé définitivement à donner sa démission de secrétaire financier de la trésorerie. Aucune nomination officielle n'a encore eu lieu, mais il n'y a aucun doute que ces fonctions seront confiées à M. Childers, en ce moment lord civil de l'Amirauté."

On parle également pour ces fonctions de M. Baring.

ANNONCES NOUVELLES.

Vente par encan.—Paquet et Boivin. Départ du "Lady Head"—F. Buteau. Notes sur les Gouvernements fédéraux par l'Hon. Thos. D'Arcy McGee, M. R. I. A.—Léger Brousseau. Nouvelle Edition, revue et augmentée du Recueil d'Ordonnances Synodales et Episcopales, etc.—Léger Brousseau. Départ de l'Europa—J. E. Deschamps.

LETTRE D'UNE DAME

Proche parente d'un des principaux médecins de Montréal. New-York, 3 décembre 1863.

Messrs. Lanman et Kemp : L'objet de cette lettre est de vous témoigner ma reconnaissance pour le bien que m'a fait votre Salsepareille de Bristol. Depuis plus de six mois j'étais affecté d'un Rhumatisme universel, qui par les tortures qu'il me faisait éprouver, m'avait réduite à un état de maigreur extrême. Incapable de me remuer les bras et les jambes, j'étais obligée d'avoir recours à quelqu'un pour me procurer les soins les plus ordinaires. D'après votre conseil j'ai commencé l'usage de votre Salsepareille ; mais j'étais si faible, que plusieurs fois j'étais tentée de cesser, car les doses quoique faibles m'agitaient extraordinairement. Enfin j'ai pu insensiblement augmenter les doses, et mes douleurs ont cessé peu à peu, et après en avoir pris huit ou dix bouteilles, je me suis trouvée à peu près guérie. Aujourd'hui, j'ai repris mes petits travaux de ménage, et ne saurais trop recommander à ceux qui souffrent, votre excellente préparation.

Je suis, messieurs, votre servante, FELICITE CREHEN, 119, Laurent Street, New-York. La Salsepareille de Bristol est en vente chez le Dr. Bickley. 462

AVIS IMPORTANT. Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la Salsepareille de Bristol, qu'il achète, attendu qu'aucune n'est véritable que celle qui porte la signature de Lanman et Kemp écrite sur l'étiquette bleue qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par LANMAN & KEMP, Droguistes en gros, New-York. Agents à Québec :—John Musson et Cie ; J. S. Bowen ; J. E. Burke ; Bowles et McLeod ; E. Giroux ; G. Giroux ; J. H. Marsh ; J. W. McLeod ; W. E. Brunette ; R. Dugal ; et J.-B. Martel et Cie.

PILULES SUCRÉES DE BRISTOL.—Aucun cathartique de famille n'a mérité ou reçu autant de reconnaissance que les "Pilules sucrées de Bristol" de la part des médecins ou de celle des patients. Les témoignages de leur efficacité et de leur entière exemption de toutes propriétés malfaisantes sont des autorités médicales les plus hautes et les plus sûres. Leur grand mérite d'après ces témoignages, est non-seulement de nettoyer l'estomac et les entrailles, mais encore d'obtenir la nécessité d'une purgation continue. En d'autres termes, elles donnent du ton et une vigueur permanente à ces organes et leur permettent de remplir leurs fonctions naturellement sans être obligés de recourir à ce remède. Cette qualité est de la plus haute importance. De plus, elles ne réduisent pas la force générale, comme la plupart des purgatifs minéraux, et n'occasionnent pas par leur opération des douleurs ou nausées. Elles sont donc inappréciables pour les femmes, les enfants, et les personnes âgées. Elles sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

J. F. HENRY & Cie, Agents-Généraux pour le Canada, 303, rue St.-Paul, Montréal ; vendu à Québec par tous les droguistes.

Mariages.

Mardi, le 5 du courant, à la Cathédrale de cette ville, par le Révérend M. Taschereau, vicaire-général, Léonce Edouard Taschereau, écuyer, à Mlle. Eugénie, fille aînée de Eugène Chénier, écuyer. Dans la Chapelle paroissiale du Cap-Chat, le 30 ultimo, par le Révérend Messire Bernier, M. Fr. Roy, troisième fils du Major Le Roy, écuyer, et M. Marchand de Ste. Anne des Monts, à Madeleine Marie Malvin, fille unique de feu Hector B. Pelletier, en son vivant commerçant de cette Cité. Les autres journaux de Québec et ceux de Montréal et de St. Jean sont priés de reproduire. A Sorel, le 4 courant, par le Révérend Messire Pratte, Auguste Evariste Brassard, écuyer, à Mlle. Marie-Clotilde Rivest LaRoche, fille de Sieur Joseph LaRoche, tous deux de cette ville. A Montréal, le 29 août dernier, à l'Eglise Paroissiale, par Messire Gibelin, à J. Bazin, écuyer, à Mlle. de St. André Aréland, à Madeleine M. Cornillia C. Lespérance, de Montréal.

Décès.

Le 4 septembre courant, Charles Gethings, âgé de 74 ans, ci-devant caissier de la Banque de Québec, décédé. Ses funérailles partiront de sa sépulture, n. 98, rue Saint-Jean, Mont-Plaisant, pour le vieux cimetière anglais, rue Saint-Jean, aujourd'hui, mercredi, le 6 du courant, à 4 heures P. M. Les amis et connaissances sont priés d'assister sans autre invitation. A Québec, le 30 août dernier, à l'âge de 40 ans et 5 mois, Ephrem Tremblay, écuyer, marchand, et capitaine du Taoussac. Il laisse une épouse et huit enfants en bas âge. Bon époux, bon père, ami dévoué, il sera longtemps regretté de ceux qui le connaissent.

St. Antoine de Tilly, le 3 courant, à l'âge de 43 ans, Dame Marie Elizabeth Martineau, épouse de Sieur Rémi Rondeau, Commis Marchand, de cette ville.

Montréal, le 4 courant, des fièvres typhoïdes, Edmond Renaud, sixième enfant de Lion. Louis Renaud, à l'âge de onze ans, six mois et seize jours, après vingt quatre jours de maladie. Des raisons sanitaires exigent que les funérailles aient lieu mercredi, le six courant. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le convoi partira de la demeure de son père, N. 686, Rue LaGauchetière ouest, à huit heures et demie A. M., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au lieu de la sépulture.

VENTE PAR ENCAN.

LES SOUSIGNÉS, étant sur le point de dissoudre leur Société, informent les Marchands et le Public en général qu'ils vendront à l'encan, à leur Etablissement, JEUDI, le 14 du courant, tout le contenu de leurs Magasins et de leur Boutique, consistant en : Chaussures de toutes espèces, Cuir de différents sortes, Clous de Caoutchouc, Parfums en Drap, Coffre-Fort, etc. et une grande quantité d'effets dont la liste serait trop longue à énumérer. PAQUET et BOIVIN, N. 2, Marché Champlain, Québec. Québec, 6 septembre 1865—1357 3f.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE. PROVINCES D'EN BAS.

Le nouveau vapeur de première classe à Hélice "LADY HEAD," Capitaine DAVISON, LAISSERA LE QUAI ATKINSON, MARDI, Le 12 SEPTEMBRE prochain, A QUATRE heures P. M.

Toucheant aux places ci-dessous allant et revenant : Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shediac et Pictou. Tous les bagages sont aux risques des propriétaires. Passage payable et lit pris au bureau. Il ne sera pas pris de fret après 2 heures, P. M. le jour du départ. Pour fret et passage, s'adresser à F. BUTEAU, Gérant. Quai Atkinson, rue St. Jacques. Québec, 6 septembre 1865.—1366

Université-Laval. L'OUVERTURE des cours de l'UNIVERSITÉ-LAVAL, qui devait avoir lieu le 13 du courant, est remise au 4 OCTOBRE prochain. Des retards inévitables dans la construction de la nouvelle aile du Pensionnat mettent dans l'impossibilité de loger les élèves avant cette époque. La rentrée des pensionnaires se fera le mardi soir, 3 octobre. THOS. E. HAMEL, Ptre., Secrétaire de l'Université-Laval. Québec, 4 septembre 1865—1355 2f.

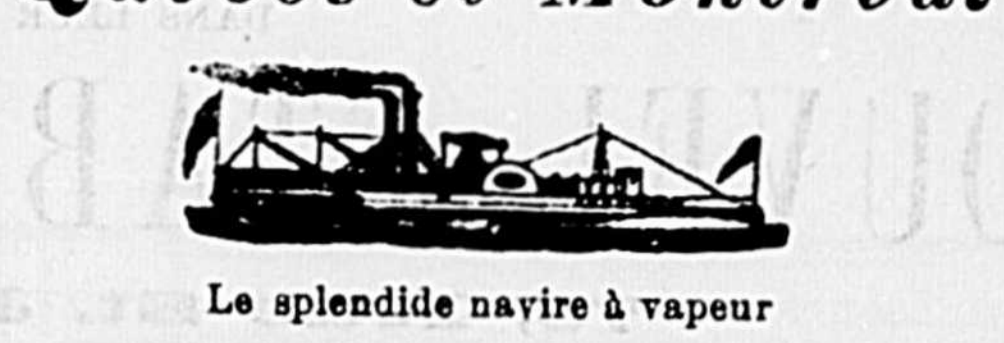
\$10 par jour à DES AGENTS. Une grande carte topographique de Lloyd, d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse et du Pays de Galles, grande de 6 pieds, encadrée et vernissée coûte \$10,000 et quatre années de travail ; elle a été terminée le 28 juillet et c'est la meilleure carte qui ait jamais été faite depuis que le monde est formé ; elle montre 200,000 villes, cités, villages, places de marchés, bureaux de poste, châteaux, paysages, et 38 chemins de fer et gares de chemins de fer, avec la distance entre chaque gare marquée distinctement, et le nom officiel et en toutes lettres de chaque chemin de fer actuellement en opération jusqu'au mois de juin 1865. Les gares de chemins de fer sont toutes arrangées par ordre de chiffres et par ordre alphabétiques. Les lacs, les rivières, les collines et les montagnes sont exhibés avec la hauteur de chacune en pieds calculée d'après des explorations trigonométriques par nos propres ingénieurs, dessinateurs et photographes, envoyés en Angleterre expressément pour faire une carte supérieure de ce pays ; le tout gravé sur acier, colorié superbement en couleurs, encadré et vernissé. Prix, 8 schellings sterling (2.00), aucune carte de \$20 ne peut se comparer à celle-ci. On demande des agents pour tout les pays ; aussi des hommes avec un petit capital pour aller au Canada, à Chicago, à Cincinnati, dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, les Indes Occidentales et Orientales, l'Australie et la Californie, pour y ouvrir des bureaux. Ils peuvent faire leur fortune en vendant en gros cette carte et d'autres cartes à des sous-agents. 80,000 personnes ont souscrit en Angleterre à cette carte avant qu'elle fut sous presse, comme on peut le prouver par des lettres de nos agents. Dix nouvelles cartes sont maintenant en voie d'exécution. J. T. LLOYD, Editeur de la carte Américaine. N. 28, Cortlandt street, N.-Y., et n. 1 Strand, Londres. 1er septembre 1865—1352 3f.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC. Québec, 31 août 1865. LES MALLEES pour le Royaume-Uni, par la ligne canadienne, pendant le mois de SEPTEMBRE, seront fermées à ce bureau tous les Samedis, 7:00 A. M. Un sac supplémentaire à 8:00 A. M. PAR LA LIGNE QUÉBEC VIA NEW-YORK : Les samedis du 2, 15 et 30 de septembre à 6:00h. P. M. Et par la voie de Boston, avec les malles d'Halifax, de Terre-Neuve et de la Bernade les lundis du 11 et du 25 de Septembre 6:00h. P. M. Toutes les lettres mises à la poste pour les Sacs Supplémentaires doivent être payées d'avance par estampilles.

Toutes les lettres enregistrées doivent être présentées à la poste quinze minutes avant les heures fixées pour la fermeture des Malles. J. SEWELL, Maître de Poste. Québec, le 1er septembre 1865—1353.

LE DOCTEUR LA RUE a établi son domicile au BUREAU de consultation au N. 16, rue Ste. Ursule, où on peut le consulter à toute heure et surtout de 9h. à 10h. A. M., et de 4h. à 7h. P. M. Québec, 26 mai 1865—1259 6m.

COMPAGNIE RICHELIEU Incorporée par l'Acte du Parlement. LIGNE QUOTIDIENNE DES Vapeurs de la Malle Royale. Québec et Montréal



EUROPA, Capitaine J. B. LABELLE ; LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTRÉAL. Cette après-midi à quatre heures. Prix du Passage : CHAMBRE (Repas et lits de Cabine en bas inclus) \$2.50. ENTREPRENT \$1.00. La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur ne soit signé et coté. Pour particularités s'adresser au Bureau. J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, le 6 septembre 1865.—1222

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LEGER BROUSSEAU NOTES SUR LES GOUVERNEMENTS FEDERAUX passés et présents PAR L'Hon. Thos. D'Arcy MCGEE, M. R. I. A. traduit de l'anglais par L. G. GLADU. Prix : 25 cents. Québec 1er septembre 1865.

AVIS EST par le présent donné par le sousigné résidant en Canada, qu'une demande sera faite à la prochaine Session du Parlement, pour obtenir un Acte lui permettant, quoi qu'il advienne, de prendre des brevets d'invention aux mêmes conditions que les sujets Anglais. ANTOINE MICHEL, N. 13, Rue St. George, Faubourg St. Jean. Québec, 17 juillet 1865—1203.

MAINTENANT EN VENTE A la Librairie de LEGER BROUSSEAU UNE NOUVELLE EDITION Revue et Augmentée DU RECUEIL D'ORDONNANCES SYNODALES ET EPISCOPALES DU DIOCESE DE QUEBEC SUIVI D'UNE COLLECTION 1. DES INDULTS ACCORDÉS AU DIOCESE ; 2. DE DÉCRET DE LA CONGREGATION DES RITES ; 3. DE DÉCISIONS IMPORTANTES SUR DIFFÉRENTS SUJETS PUBLIÉ Par Monseigneur l'Administrateur du Diocèse.

LES PILULES cathartiques d'Ayer sont le purgatif le plus parfait que nous sommes capables de produire ou qui ait jamais été produit par qui que ce soit. Leurs effets ont montré à la communauté combien elles sont préférables aux médecines ordinaires. Elles sont inoffensives et agréables à prendre, mais puissantes pour guérir. Elles stimulent l'activité vitale du corps, enlèvent les obstructions des organes, purifient le sang et chassent la maladie. Elles purgent les humeurs qui engendrent la santé et la force à tout le système. Non seulement elles guérissent toutes les affections journalières, mais aussi les maladies dangereuses. Tout en produisant des effets puissants, elles sont, à doses modérées, la médecine la plus sûre pour les enfants. Étant enduites de sucre, elles sont agréables à prendre, et écartent les vomissements par des nausées. Des courtes, au-delà de toute croyance ont été opérées, si elles n'étaient attestées par des hommes occupant une position qui met leur témoignage hors de doute. Plusieurs membres du clergé et plusieurs médecins éminents ont prêté leurs noms pour certifier de l'efficacité de nos remèdes, tandis que d'autres nous ont assuré que nos préparations contribuent beaucoup à soulager les affligés.

L'agent ci-dessous nommé veut bien fournir gratis notre Annuaire américain, contenant les directions pour l'usage et des certificats de cures effectuées dans les cas suivants : Affections bilieuses, rhumatisme, hydrocyprie, brûlements d'estomac, maux de tête, nausées, indigestions, inaction des intestins, diésépse, et toutes les maladies qui demandent un purgatif. Aussi, en épurant le sang et ramenant le système, elles guérissent plusieurs affections sur lesquelles il semble qu'elles ne devraient pas avoir d'effets, telles que la surdité, la cécité partielle, et autres provenant de la prostration physique ou de l'obstruction des fonctions du corps.

Ne vous laissez pas tromper par des commerçants sans principes avec des préparations sur lesquelles ils font plus de profit. Demandez les pilules d'Ayer et pas d'autres. Les malades ont besoin de la meilleure aide et il devrait l'avoir. Préparé par J. C. Ayer et Cie., Lowell, Mass. et en vente chez Bowles et McLeod, Québec, et chez tous les droguistes partout. J. F. Henry et Cie., Montréal, agents généraux pour le Haut-Canada. Québec, 9 août 1865—1057 2m.

CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT.

LES SOUSSIGNES en remerciant leurs pratiques et le public en gé-

TOUT LEUR FONDS DE COMMERCE

NOUVEL ETABLISSEMENT

75, Rue St. Joseph. VIS-A-VIS LE COUVENT DES

SCEURS DE LA CONGREGATION

ST. ROCH,

ET QU'ILS TIENDRONT TOUJOURS EN MAINS UN Assortiment des plus variés

TELS QUE Draps, Casimirs, Tweeds, Soies Noires et de Couleurs, Etoffes à robes,

Et toujours à des prix très réduits. G. VEZINA & CIE.,

75, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 19 avril 1865—1217

SACRIFICE, SACRIFICE.

P. COUTURE ET Cie.,

No. 77, Rue St. Joseph, No. 77, SAINT-ROCH.

LES soussignés, tout en remerciant leurs pratiques du bienveillant encouragement qu'ils ont bien

A TRES GRANDE REDUCTION

de qui reste de MARCHANDISES DU PRINTEMPS. Etant pour recevoir un assortiment plus

Draps noirs, Tweeds de couleurs, Mousseline de laine, Barège, etc., etc.

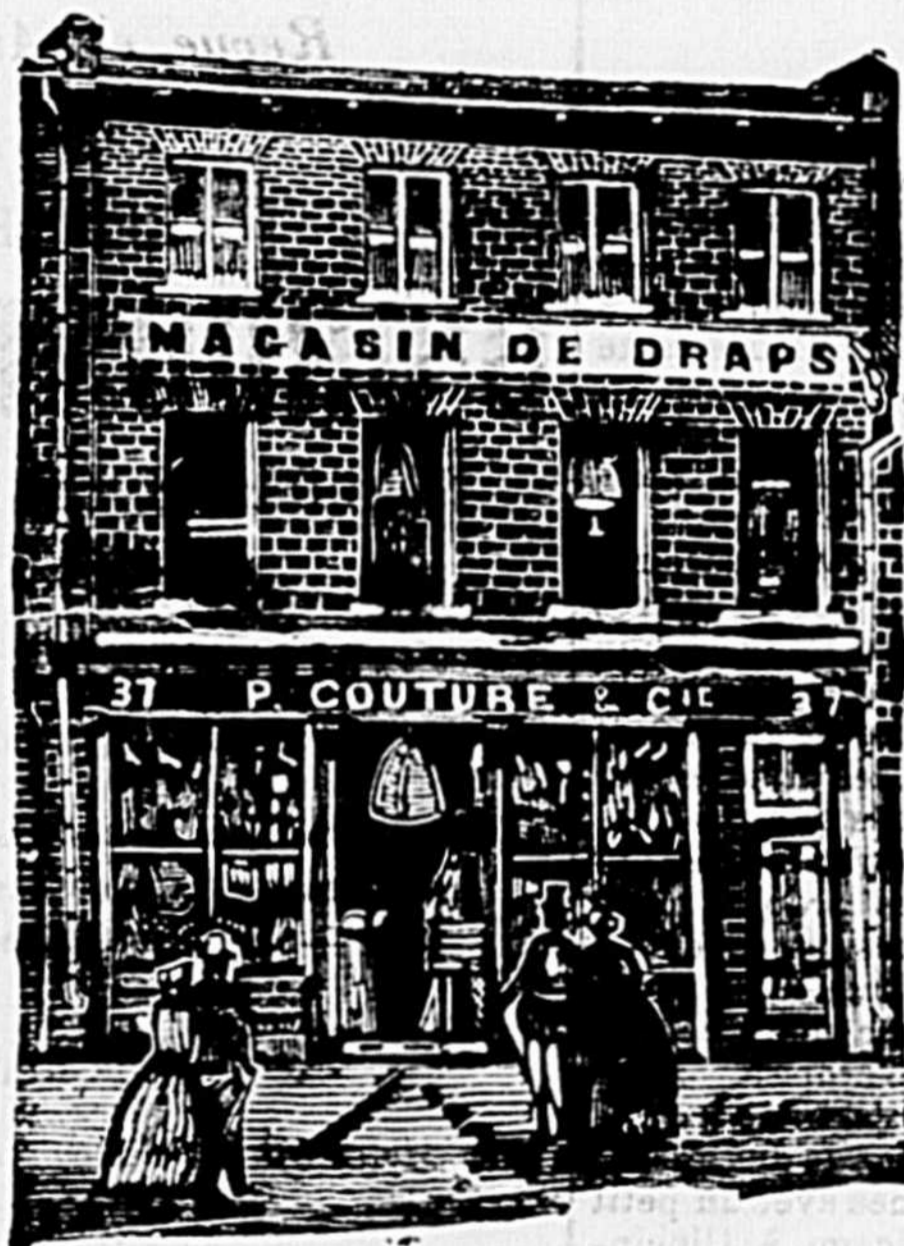
Les acheteurs seront très surpris du bas prix de nos Flanelles et chemises.

7 juillet 1865. 1252

IMMENSE REDUCTION

AU No. 37, Rue la Couronne, SAINT-ROCH.

P. COUTURE et Cie.



LES soussignés devant recevoir leur assortiment d'automne au commencement d'août, et ayant

Leur importation d'automne sera au-dessus de £20,000 plus forte que les années précédentes,

Aussi un grand lot de Flanelle de Fantaisie pure laine (beaux patrons) à 1s. 6d. la verge

Un immense lot de Barège, Mousseline de Laine de prix 4jd la verge.

Les Cotons Jaune, Shirting, etc., etc., seront vendus à la dernière avance sur le prix coûtant.

P. COUTURE ET Cie., No. 37, rue de la Couronne, Saint-Roch.

AVIS.

L'ENTREE de la Salle d'Exercice, rue St. Louis, ne sera permise à l'avenir, pour le soir qu'aux

LES ANCIENS CANADIENS

PHILIPPE AUBERT DE GASPE.

DEUXIEME EDITION. REVUE ET CORRIGEE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de LÉGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 26 juillet 1865—1317.

Dr. P. Desjardins,

RUE DES FOSSES, N° 84. Pres la Rue de la Couronne.

Québec, 31 mai 1865—1263 12m.

Dr. Jean-B. Blanchet,

MEMBRE DU COLLEGE ROYAL DES CHIRURGIENS D'ANGLETERRE,

Licencié du Collège Royal des médecins de Londres,

A ouvert son Bureau, au N° 17, RUE ST. STANISLAS, CÔTE DE LA PRISON,

Haute-Ville. Québec, 10 mai 1865—1242 12m.

J. MOISSON

Mécanicien, forgeron

FABRICANT de lits de fer et de fonte; lits d'en-

Rue St. Vallier, 4, St. Roch Québec, 16 janvier 1865—1124.

HUILE

IODEE DE J. PERSONNE

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi,

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODEE DE PERSONNE remplace

Le rapport accablant que constate en effet "Que

Tout prouve en effet que l'Huile de Foie de Morue

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

Elle est simple et commode, et n'exige aucune

ESSENCE

DE SALSEPAREILLE

Concentrée et préparée à la Vapeur.

LA SALSEPAREILLE est une plante qui croît

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

Les préparations de Salsepareille ne sont efficaces

AUX MEDECINS ET CHIRURGIENS,

ETC., ETC.

REÇU aujourd'hui, directement des étangs, un

Sanguines Suédoises,

En excellente condition, au

No. 32, RUE ST. JEAN,

Au pied de la Côte de la Prison.

THOS. VALLERAND et C^{ie},

Fournisseurs Médicaux.

Québec, 11 août 1865—1206.

H. BLANCHET,

CHIRURGIEN.

N° 9, RUE DU PALAIS,

(Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN

BLANCHET, Chirurgien.)

Le DR. BLANCHET prêtera une attention par-

ticulière au traitement des maladies Chirurgi-

cales. Québec, 7 juin 1865—1269

LE CONSEILLER

DES DAMES

ET DES

DEMOISELLES

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE ET

DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Rédigé par les Sommités Littéraires et Artistiques.

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er NOVEMBRE

On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnés reçoivent dans le courant

de l'année :

DES AQUARELLES, DES SERIÉS, QUARANTE FEUILLES DE

MUSIQUE INÉDITE, DOUZE GRAVURES DE MODES, DEUX

GRAVURES DE LINGERIE, DES PLANCHES DE TAPISSERIE

COLORIÉE, QUINZE OUVRES DESSINÉS DE BRODERIE,

DOUZE FEUILLES DE PATRONS (GRANDEUR NATURELLE)

POUR DAMES, DEMOISELLES ET ENFANTS, DES GRAVURES

DE SUR AIGUILLE, DES PLANCHES DE COSTUMES ETC., ETC.

18eme ANNEE.

Novembre 1864.—Numero 1.

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DE NOVEMBRE 1864.

1. Chronique du mois, par HENRI VERNER.

2. La phrase interrompte, épisode historique, par

HENRI VERNER.

3. Causerie d'une maîtresse de maison avec les

Dames et les Demoiselles abonnées, par Mme

JULIE FERTIAULT.

4. Mosaïque.—Pensées, maximes, sentences, prover-

bes et anecdotes de tous les pays et de tous

les temps.

5. Sonnet d'enfant, par F. FERTIAULT.

6. Modes, par BLANCHÉ DE SÉRIENY.

7. Economie domestique des Dames.—Conseils et

ouvrages divers.—Recettes: Sauce aux oignons

—Saug extravasé sous un ongle.

8. Petits travaux de Dames: Boîtes à bijoux (n° 1).

—Vide-poche en jonc (n° 2).—Veste d'enfant

au tricot (n° 3).—Dentelle au crochet.

9. Explication des gravures de modes.

10. Explications de la planche de tapisserie.

11. Explication de la planche de broderies.

COMPAGNIE

DES

Vapeurs Océaniques de

Montréal.

ETE 1865.

Passagers inscrits pour Londonderry, ou

Liverpool.

Cartes de retour accordées à des taux réduits.

A ligne de cette Compagnie est composée des

steamers de première classe suivants:

PERUVIAN 2600 ton - - Capt Ballantine

MORAVIAN 2650 ton - - " Aiton.

HIBERNIAN 2434 ton - - " Dutton.

NOVA SCOTIAN, 2300 ton - - " Wylie.

BELGIAN 2200 ton - - " Brown.

NORTH AMERICAN 1784 ton - - " Karr.

DAMASCUS, 1300 ton - - " Waitt.

Transportant les Malles du Canada et des Etats-

Unis.

L'un des vapeurs ci-dessus désignés ou un autre,

laissera LIVERPOOL, tous les JEUDIS, pour Qué-

bec, et partira de ce dernier port tous les SAME-

DIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à son

bord et débarquer des passagers allant à London-

derry ou en revenant.

Voici les dates de départ:—

DE QUEBEC.

HIBERNIAN..... Samedi, 12 août.]

DAMASCUS..... " 19 "

MORAVIAN..... " 26 "

BELGIAN..... " 2 sept.

NORTH AMERICAN..... " 9 "

Et tous les samedis suivants.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC

A Londonderry ou Liverpool.

CHAMBRE, \$66.00, \$70.00 ou \$80.00 selon les ac-

commodements.

D'ENTREPONT, \$25.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie

d'avance.

Un chirurgien expérimenté se trouve sur chaque

vapeur.

Un petit bateau à vapeur partira du quai

Napoleon, chaque samedi matin, à 9 heures précises,

pour transporter à bord du steamer les malles

et les passagers.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et C^{ie},

Agent.

Québec, le 9 août 1865.—1243

COMPAGNIE DE MONTREAL

DES

Steamers Océaniques.